**QUESNOY-SUR-DEULE.** — La Société « L'Amicale » composée des décorés et médaillés du gouvernement a décidé d'adresser ses félicitations les plus chaleureuses au soldat Desmarais de Quesnoy-sur-Deûle, qui vient d'obtenir du gouvernement de la République la médaille militaire pour sa belle conduite au Maroc.

**COMINES.** — M. Pottier Alphonse, 18 ans, homme de peine, demeurant à Comines, travaillant chez MM. Hassebroucq frères, fabricants de fil à coudre, a fait une chute dans les escaliers et s'est fait une entorse.

— M. Laevens Julien, 32 ans, homme de peine, demeurant rue du Bas-Chemin, à Comines, travaillant chez MM. Cousin frères, industriels, en soulevant un fardeau s'est fait un lumbago.

— M. De Backer Léonard, 16 ans, demeurant à Werwicq (Belgique), rue de Comines, travaillant chez M. Alfred Delpondor, tailleur de pierres à Lindines, en déchargeant un wagon de pierres s'est fait une blessure contuse.

# Sports et Jeux

## ESCRIME

**La grande fête fédérale de escrime de 3 mai au Palais-Rameau**

Les officiers de l'armée active sont autorisés par M. le Ministre de la guerre à prendre part aux épreuves du tournoi d'épée et fleuret organisé dimanche 3 mai au Palais-Rameau, à l'occasion de la quatrième fête fédérale d'escrime de France.

Les épreuves éliminatoires du tournoi commenceront dimanche matin 3 mai, au Palais-Rameau, à 10 heures ; les épreuves finales auront lieu de 2 heures à 5 heures.

Prix d'entrée : 1 franc, au profit des pauvres.

## COLOMBOPHILIE

**Haubourdin et Loos.** — L'Association colombophile « Emulation et Concorde » rappelle à MM. les amateurs son concours du 3 mai sur Chantilly, 100 fr. de prix d'honneur. — Mise : 1 fr. 50. Inscriptions au siège de « L'Indépendante », chez M. Anatole Gardel, 317, Grande-Route de Béthune à Loos.

Le Comité-Directeur appelle l'attention de MM. les amateurs à qui ce concours est offert sur le grand avantage que procure le rayon relativement très restreint dans lequel il est organisé (voir le règlement, art. 2).

## FOOTBALL

**Finale de la Coupe Rousseau**

**Remise de la coupe à l'équipe scolaire du Sporting Club Courtraisien**

Jeudi a eu lieu entre la « Jeune France du Lycée de Tourcoing » et l'équipe scolaire du Sporting Club Courtraisien un match comptant pour la « Coupe Rousseau ». Le Sporting a gagné le match par deux buts à un après une belle lutte. Où la J. F. L. T. a attaqué presque constamment le but courtraisien. Mais si les Lycées ont pu se maintenir si longtemps dans le camp adverse, leurs avants et leurs demis n'ont pas su en profiter et leurs shoots imprécis ont fait passer le ballon à côté du but lorsqu'il n'était pas interceptés par la défense adverse qui s'est montrée excellente. Les Courtraisiens au contraire ont su profiter de leurs attaques pour marquer les deux buts leur donnant la victoire.

Après le match une réunion intime a eu lieu au chalet du Sporting et M. Ringot, proviseur, a prononcé, à l'occasion de la remise de la coupe, une allocution qui fut très applaudie. En voici les principaux passages :

Messieurs,

« Avant de vous remettre la coupe que vous avez si vaillamment gagnée, permettez-moi d'adresser tous mes remerciements à Mme Rousseau et à ses fils, pour le don généreux qu'ils ont fait. La Coupe Henri Rousseau a permis, en effet, à la « Jeune France » d'organiser de magnifiques tournois où se sont donné rendez-vous les meilleures équipes scolaires de la région. Par là Mme Rousseau et ses fils ont acquis des droits à notre reconnaissance et j'exprime l'espoir en mon nom personnel et en votre nom qu'ils voudront bien l'an prochain nous continuer cette faveur.

« J'emprunte mot aux de remercier M. Debout, l'aimable président du S. C. Tourquenois, qui a eu l'extrême obligeance de nous prêter si souvent le terrain de sa société et de nous permettre ainsi d'organiser d'aussi belles luttes.

« Enfin, je tiens à remercier également l'aimable président de la J. F. qui a été l'organisateur de toutes ses réunions et qui est l'âme de notre société. Grâce à son dévouement et à sa compétence, notre équipe a acquis un renom qui a franchi les limites de notre région scolaire.

« Et maintenant, Messieurs du S. C. Courtraisien, recevez tous mes compliments pour la belle victoire que vous avez remportée et veuillez accepter ce souvenir, en témoignage de votre succès.

« Vous avez le droit d'être fiers de votre victoire, car s'il est beau de vaincre, il est glorieux de triompher d'une équipe qui a une valeur et qui l'a maintes fois affirmé dans beaucoup de rencontres.

« Et vous, jeunes gens de la J. F., laissez-moi vous dire que votre défaite est honorable. Vous prendrez votre revanche. Mais pour assurer cette revanche, il faut vous entraîner sans défaillance. A l'heure où va sonner la fin des matches, il ne faut pas vous relâcher. Plus que jamais il est nécessaire de vous assouplir pour garder votre réputation : Noblesse oblige.

« Du reste vous allez pouvoir, au Lycée, pratiquer de nouveaux sports. Des demain je vais installer un croquet et un tennis : livrez-vous à ces jeux avec entrain, vous ne pouvez qu'en retirer profit.

« Je termine, Messieurs, et je vous demande, en levant mon verre, d'exprimer d'abord un souhait : c'est de voir les sociétés belges venir plus nombreuses se mesurer avec vous. Ensuite je voudrais unir dans un sentiment commun d'affection deux noms qui nous sont chers, Courtrai et Tourcoing, et avec ces deux villes, les deux pays qui les comprennent, deux pays qui s'estiment et s'aiment, la Belgique ! et la France !

« Messieurs, à vos santés ! »

**Coupe de France**

L'équipe seconde de l'U.S.T. se rendra dimanche à Paris pour jouer contre le V. S. E. de Toulouse la demi-finale de la Coupe de France qui est le championnat des équipes secondes. Aucune ligne de comparaison n'est possible entre les champions du Nord et les champions des Pyrénées qui se rencontreront pour la première fois. Cette rencontre aura donc un intérêt tout particulier.

**CONCOURS DE COQS**

**A Cappelle.** — Dimanche dernier, le grand concours de coqs annuel réunissait à Cappelle (élite des coqueleux de toute la région. Plus de vingt-cinq sociétés avaient amené leurs plus solides champions. Les cops de la société Les Bois Sans Soif, de Cappelle, et de M. Desprez, de Cappelle, faisaient l'admiration de tous. Plus de huit cents francs de prix devaient être distribués. Le jury, composé de MM. Edouard Franquet, Emile Bonnier et Jean Denneulin, s'est montré à la hauteur de sa tâche et les prix ont été ainsi décernés : 1er, Bois Sans Soif, de Cappelle, 200 fr. ; 2e, Leclercq, Auchy, 100 fr. ; 3e, Desprez (billet blanc), Cappelle, 130 fr. ; 4e, Deroubaix, Coutiches, 80 fr. ; 5e, Desmons, Wattines, 60 fr. ; 6e, Les Bons, Péronne, 60 fr.

MM. Dubus, de Bersée ; Desruelle, de Templeuve ; Blondel, de Lambersart ; Marchand, d'Orchies ; Les Amis Réunis, d'Orchies ; et Fichot, d'Emmerin, gagnent chacun un prix de trente francs.

La prime de vingt francs a été gagnée par la Société Descamp, de Wattines. Enfin, le temps maussade le matin, s'est montré plus clément l'après-midi et l'on a remarqué dans l'assistance, MM. Dupont, Desprez, Poutrain, Seboucq, Caby, Jean Dubus et la plupart des notabilités des environs.

# Dernière Heure

## BROYÉS PAR UN ASCENSEUR

Bordeaux, 2 mai.

La cage d'un ascenseur installé au siège de la Société d'éclairage est descendue à toute la vitesse par suite de la rupture de ses attaches. Deux serruriers étaient occupés à le réparer. L'un a eu la tête fracassée. Il est mort aussitôt. Le second a eu plusieurs membres fracturés. Son état est désespéré.

## Un soldat meurt à la salle de police

Versailles, 2 mai.

Le soldat Lepelletier, caserné au 5e de ligne, se trouvait en permission de quatre jours chez ses parents, à Poissy. Il devait regagner son régiment, mais se trouvant en état d'ivresse il se prit de querelle dans une rue de Poissy avec un passant. Sa mère parvint à le calmer et le conduisit à la gare où il devait prendre le train pour Paris. Trompant sa mère, le soldat, toujours sous l'influence de l'ivresse, quitta la gare, se mit à la recherche du passant avec qui il avait eu une altercation.

L'ayant retrouvé, il se jeta sur lui et le frappa violemment à la tête et à la poitrine. Des agents intervinrent, et avec beaucoup de difficultés, conduisirent Lepelletier au poste de garde de la caserne de Poissy, en conseillant aux sous-officiers de le garder jusqu'à ce qu'il eût recouvré son sang-froid. On n'avait pas dressé procès-verbal de l'incident.

On s'aperçut que le soldat était malade. On prévint un médecin qui, en arrivant, constata la mort de Lepelletier. Ce dernier avait un foulard autour du cou.

Les officiers furent prévenus ainsi que le parquet de Versailles. Un médecin légiste a été commis pour procéder à l'autopsie. Ce médecin, comme celui qui avait constaté le décès, a conclu à une mort naturelle à la suite d'une congestion occasionnée par l'ivresse.

## UN VILLAGE TERRORISÉ

Nancy, 2 mai.

Depuis trois semaines environ, le village de Grimonviller (Meurthe-et-Moselle) est absolument terrorisé à la suite d'une série d'incendies dus à la malveillance. Quatre sinistres, qui se sont tous déclarés la nuit, ont détruit des maisons de ferme et les récoltes qu'elles contenaient. Les habitants ont organisé des rondes de nuit, mais toujours l'incendie a éclaté quelques instants après que les veilleurs de bonne volonté étaient rentrés chez eux.

Les brigades de gendarmerie voisines ont de leur côté organisé des rondes de nuit, mais toujours l'incendiaire a déjoué leur surveillance. La commune de Grimonviller a demandé à la ville de Toul de lui prêter une pompe pour permettre de combattre les sinistres qui pourraient encore survenir.

## Les cambrioleurs d'églises

Saint-Etienne, 2 mai.

Des cambrioleurs ont fracturé les portes de l'église Sainte-Barbe à l'aide de pinces qui ont été retrouvées. Ils ont brisé le tabernacle du maître-autel et ont emporté un ciboire en or ciselé de grande valeur.

Gray, 2 mai.

A Gray, c'est l'église de Pesmes, classée parmi les monuments historiques, qui a reçu la visite des malfaiteurs.

Il est prouvé que ceux-ci sont arrivés en automobile. Ils étaient certainement très renseignés sur l'église, car ils ont rapidement crocheté une petite porte, puis sont allés droit à une statue de grande valeur qu'ils ont enlevée ainsi que les plus beaux vases que contenait le tabernacle.

## L'AMOUR QUI TUE

Reims, 2 mai.

Un brigadier du 22e dragons, en garnison à Reims, Léon Duchemin, qui ne pouvait épouser la fille qu'il aimait, Mlle Malhomme, se promenait avec elle sur la berge du canal de la Marne, au village de la Neuvillette, dans la banlieue de Reims. Ils s'asseirent sur le talus.

Tout à coup, deux ouvriers qui passaient non loin de là virent Duchemin diriger son revolver contre la tempe de la jeune fille et faire feu. Puis Duchemin se tira un autre coup de revolver dans la bouche et tomba foudroyé.

Les ouvriers se précipitèrent. Ils ne purent que donner les premiers soins à Mlle Malhomme, qui agonisait.

# LE NORD

## DOUAI

**MARCHIENNES.** — Un incendie a éclaté hier, vers 8 heures du soir, à la nouvelle épicerie du Nord. Grâce au dévouement de MM. Gaston Borgher et Laruelle, on a pu rapidement maîtriser le sinistre. Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à quelques milliers de francs. M. Deborgher a été blessé à la main.

## VALENCIENNES

**DENAIN.** — Un accident est arrivé, vers 11 heures et demie, au niveau de 600 mètres, à la fosse l'Enclos. M. Hubert Lévêque, 50 ans, approfondissait un beurtia lorsque la corde se rompit. Le panier de terre qui montait tomba sur l'épaule de l'ouvrier d'une hauteur de 4 à 5 mètres. M. Levêque se plaint de graves contusions. Après avoir reçu les soins du docteur de la Cie, il a été reconduit à son domicile.

**THIANT.** — Une collision s'est produite entre une voiture conduite par Alexis Leduc, domestique chez M. Quarez, marchand de chevaux à Anzin, et un train de brasseur de M.-Dupas à Trith. Un des chevaux de M. Quarez, estimé 1500 fr., a été culbuté et a eu la jambe cassée.

— Rentrant ivre chez lui, Grégoire Balaille, usinier, s'est armé d'une bêche et a menacé sa femme de lui faire un mauvais parti. Celle-ci ayant déposé une plainte, il a pris la fuite.

**RAISMES.** — Le chef de train des tramways, accusé d'avoir négocié une traite irrégulière de 300 francs à la Banque Bruyelle, de Marchiennes, a retiré cette valeur moyennant le versement d'une somme de même importance.

**FRESNES.** — Eugène Catoire, cabaretier, rue Desandrouins, ayant refusé à boire à Eugène Brouillard, fut frappé par ce dernier d'un coup de casse-tête dans la figure.

**HASPRES.** — Les membres de la famille de Antoine Delvoye, décédé le 16 avril, demandent qu'une enquête soit ouverte sur la disparition de fonds provenant d'une vente de terrains faite par le défunt le 8 mars dernier.

**QUIEVRECHAIN.** — Un sieur Léon Grégoire, travaillant aux mines sous le faux nom de Fouloy, était recherché par le parquet de Charleroi. Comme la gendarmerie se présentait pour l'arrêter, il escalada le mur frontière et fila en Belgique.

— Le sieur Lambourg, arrêté pour vol de métaux aux mines de Crespin, a été remis en liberté.

**SAINT-SAULVE.** — Jean Holaine, soldat au 73e régiment d'infanterie, à Aire, revenu en permission chez ses parents, n'a pas rejoint son corps et la gendarmerie le recherche.

## HAZEBROUCK

**A L'INSTRUCTION.** — M. Coupillaud a continué son enquête sur les vols de lin commis à Houlkerque par la fameuse bande. Le lin a été volé chez MM. Amaux et Wathé et d'après l'enquête les frères Durie ont vendu vers la même époque une quantité de lin égale à celle qui a été volée.

## DUNKERQUE

**ACCIDENT.** — M. Henri Lamis, ouvrier temporaire du chemin de fer, demeurant à Bergues, qui travaillait sur les voies du groupe maritime au redressement de rails faussés, a été grièvement blessé à la main gauche.

**JEU DE VILAINS.** — Le jeune Julien Minne, âgé de 16 ans, batelier à bord de la bélandre « Ste-Anne » en ripostant contre un bambin de 7 ans, Aimé Mourey qui lui avait jeté un caillou, lui lança une bonde de tonneau qui atteint l'enfant au nez lui faisant une sérieuse blessure. Le pauvre petit a reçu un premier pansement dans une pharmacie voisine puis a été reconduit chez ses parents à Saint-Pol-sur-Mer.

**LOOBERGHE.** — Un domestique de ferme, M. Isaac Depyl, est tombé d'une voiture de paille et s'est grièvement blessé à la tête et à la poitrine.

M. le docteur Tanché, appelé d'urgence, lui a donné des soins et ne peut se prononcer sur les suites de l'accident dont Depyl a été victime.

# PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

**SERVICE TÉLÉPHONIQUE.** — Par décision de M. les sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, le service téléphonique sera prolongé jusqu'à minuit à partir du 1er juillet prochain.

## BÉTHUNE

**LE PREMIER MAI.** — Tous les ouvriers ont travaillé comme d'habitude dans les concessions de Bruay, de Ferfay, de la Clarence et de Ligny-lez-Aire.

Aux mines de Marles, 260 ouvriers seulement sur 2820 n'ont pas travaillé vendredi matin.

Aux mines de Nœux, on a compté 6500 absents sur 7300 ouvriers. Aux mines de Béthune, 1400 ouvriers sur 6300 ont chômé.

**FOUQUIERES-LEZ-LENS.** — Deux logeurs allemands, Herman Schultze et Jean Korpeld, mineurs, ont quitté furtivement leur pension, oubliant de solder leurs frais d'auberge. Le sieur Guillaume Schruder, un compatriote qui les hébergeait, a porté plainte à la gendarmerie contre les fugitifs qui ont emporté différents effets.

**BARNES.** — Un tronc contenant une quinzaine de francs environ, destinés au Bureau de bienfaisance, placé dans le cimetière d'Harnes, a été nuitamment fracturé. La gendarmerie enquête.

## SAINT-OMER

**BLESSÉ EN JOUANT.** — En jouant, un écolier de Saint-Omer, âgé d'une quinzaine d'années, s'est fracturé la jambe vendredi, pendant la récréation, dans une école de la ville. Le blessé a reçu les soins nécessaires.

**LE 1er MAI.** — La journée du 1er mai s'est passée sans incident à Saint-Omer. Les ouvriers ont travaillé dans toute la ville. Toutes les troupes de la garnison de Saint-Omer qui avaient été consignées à l'occasion du 1er mai, ont été déconsignées vendredi à midi. Les dragons avaient été surtout consignés dans le cas où des manifestations se seraient produites à Dunkerque. Dans la vallée de l'Aa, on a travaillé partout dans les établissements. Seuls les ouvriers de la cristallerie ont chômé à Arques.

## LA BELGIQUE

### *Un officier tué dans un accident d'automobile*

Bruges, 2 mai.

Un terrible accident d'automobile est arrivé sur la route de Bruges à Gand, sur le territoire de la commune de Sysseele.

Au retour de la promenade équestre hebdomadaire des officiers du 4e régiment de ligne, le cheval du sous-lieutenant de Posch, effrayé par une automobile, a quitté la colonne et s'est jeté en travers de la chaussée. Pris en écharpe par la machine, le cavalier fut désarçonné et projeté violemment sur la route, tandis que le cheval se tordait dans les convulsions de l'agonie.

Le malheureux officier a été relevé avec une fracture du crâne.

Le propriétaire de l'auto a été grièvement blessé à la nuque et aux mains par les éclats de verre de la voiture.

La victime a succombé dans la soirée à l'hôpital militaire.


PRIX DU BILLET 1 Fr. — GRANDE LOTERIE — PRIX DU BILLET 1 Fr.

de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord

GROS LOT : 100.000 Frs

1 LOT de 10.000 Frs

1 LOT de 5.000 Frs

306 LOTS de 1.000 à 20 Frs

DÉPOT GÉNÉRAL : 19, Rue Faidherbe, LILLE

EN VENTE PARTOUT

et chez nos dépositaires et vendeurs du PROGRÈS DU NORD et de l'AVENIR de Roubaix-Tourcoing, ainsi qu'en nos Bureaux, rue de Béthune, 27, Lille.



Pour vos Commandes DE

Factures — Journaux

Circulaires — Brochures

Mandats — Prix courant

Programmes — Registres

Affiches — Prospectus

AVIS DE NAISSANCE ET DE MARIAGE etc... etc...

adressez-vous à l'Imprimerie du PROGRÈS DU NORD

27, Rue de Béthune, LILLE

Lettres mortuaires Insérées dans l'INSERTION GRATUITE dans le PROGRÈS DU NORD.


## FINANCES

Paris, 2 mai 1908.

Le marché reste lourd en général, surtout sur les valeurs de cuivre. Le Rio est en nouveau recul à 1542. Notre Rente s'améliore à 96,65. Les Fonds Etrangers sont mieux tenus, les Fonds russes se relèvent. Nos Grands Etablissements de Crédit se retrouvent en excellente tendance.

Au compartiment officiel, l'obligation 5 % hypothécaire du chemin de fer de Goyaz (Brésil) est demandée à 442,50, en raison de sa double garantie et de son revenu de plus de 5 % ;

En Banque, le Laurium Grec cote 56 francs. Le Saint-Raphaël Quinquina reste ferme à 89. L'obligation 5 % or du Port de Bahia est bien tenue à 450. Hausse à 497 de l'action Prowodnik ; nous croyons savoir que le dividende de 1907 pourra être fixé à 22 francs. La répartition pour les obligations de la Compagnie du chemin de fer de Rosario à Puerto Belgrano est ainsi établie : les souscriptions de 1 à 4-sont attribuées : de 5 à 13 quatre titres ; de 14 à 16 cinq titres, de 17 à 20 six titres ; de 21 et au-dessus 30 %, toute fraction donnant droit à un titre.

Les actions de nos chemins de fer sont sans changements. Leurs obligations de diverses catégories sont toujours recherchées par les portefeuilles de la petite épargne particulièrement l'Ouest 2 ½ à 352,50.

*Tablettes d'un spectateur*, 5, rue d'Amboise, Paris.


GAZ (Appareils aut. — Cie Continentale du Gaz). Magasin d'exposition, rue Esquermoise. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme, location.


## UNE BONNE NOUVELLE !

Enfin, la loi pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur.

Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étranges que l'on débite sous le titre fantaisiste d'apéritif. En tout cas, elle assure au

**BANYULS-TRILLES**

un regain de popularité auprès du public soucieux de sa santé, parce que

**ce VÉRITABLE APÉRITIF**

est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical depuis longtemps.

**Exigez toujours l'étiquette sur la bouteille.**

## Un Conseil par jour

**Pour vos mains**

Si vos mains sont rugueuses, si la peau en est sèche et gercée, faites une pâte qui vaut mieux que toutes les pâtes d'amandes avec des haricots secs.

Prenez de vieux haricots, de ceux qui, trop durs, ne sont plus utilisables pour la cuisine, faites-les cuire jusqu'à ce que vous puissiez les écraser, passez-les dans une passoire, étendez cette pâte sur du papier, laissez-la sécher, broyez-la aussi fin que possible au marteau ou un hoc-neau, ajoutez quelques gouttes d'huile et, avec cette pâte lavez-vous les mains.

**Pour enlever le goût de vase du poisson.**

Quand le poisson est encore vivant, on lui introduit une cuillerée de vinaigre dans la bouche en ayant soin de tenir les ouïes fermées pour que le vinaigre se répande dans tout le corps.

## TRIBUNAUX

### *Tribunal Correctionnel de Lille*

**BON LAIT BON BEURRE**

**Une fournée de falsificateurs condamnés**

L'audience d'hier, qui fut de longue durée, a été uniquement consacrée à la répression de délits de falsification de beurre et de lait. Au cours de la première affaire, une question intéressante, qui n'a d'ailleurs pas été soulevée, a été élevée. Elle est relative à la complicité du marchand qui livre de la margarine à un épicier lorsque l'utilise pour falsifier le beurre qu'il met en vente.

Voici dans quelles conditions l'affaire se présente :

Le 10 février dernier, M. Hivert opérant une visite domiciliaire chez les épiciers Notte-Marey, épiciers, 10, rue des Fossettes, à Lille, découvrit du beurre qui fut trouvé margariné dans une proportion de 75 %.

Sur la demande de l'inspecteur, les époux qui reconnurent spontanément la falsification, déclarèrent que la margarine leur était fournie par M. Alphonse Fauquenberghe, gérant de la maison Maxime Ferré, négociant en margarine, rue du Marché, 24.

Sur ces indications, le Parquet a poursuivi Fauquenberghe et son frère Lucien (qui livrait la margarine) pour complicité du délit de falsification commis par les époux Notte-Marey. — Le patron des frères Fauquenberghe, M. Ferré, a été lui aussi traduit en Correctionnelle comme civilement responsable des actes de ses préposés.

Me Cointrelle, qui plaidait pour les époux qui reconnaissent les faits, a sollicité l'indulgence du Tribunal.

Me Dubron a, par contre, demandé la relaxe pure et simple de ses clients Fauquenberghe frères et Ferré.

S'appuyant sur un arrêt de la Cour de Cassation, le défenseur a soutenu que ces clients, marchands de margarine, ont le droit de vendre la margarine à tout venant, sans avoir à s'informer de la personnalité de leur acheteur et qu'une condamnation ne pourrait intervenir contre eux que s'ils avaient fourni aide et assistance, en connaissance de cause, aux auteurs du délit de falsification.

M. Leclercq, substitut, a demandé le renvoi à huitaine pour donner son avis sur la question.

Il en a été ainsi ordonné.

***

Dans la seconde affaire, la proportion de margarine trouvée dans le beurre est de 80 %. Le vendeur de cette « margarine beurrée » se nomme Charles Laurent, 36 ans, marchand de beurre, 85, rue du Quai, à La Madeleine. Il était en tournée de livraison, lorsque l'inspecteur se présenta, et c'est dans la chambre à coucher que son échantillon, que l'on découvrit les marchandises que l'on connaît.

Le prévenu reconnaît les faits.

Après plaidoirie de Me Lemaire, d'Armentières, le Tribunal a condamné Laurent à 1 mois de prison et 500 francs d'amende, il a en outre ordonné l'affichage du jugement en double exemplaire et son insertion dans « L'Echo du Nord », « La Dépêche », « Le Réveil du Nord » et « Le Progrès du Nord ».

***

Dans la troisième affaire, il s'agit d'une falsification de lait.

En décembre dernier, un prélèvement fut opéré sur le lait mis en vente à Roubaix par Jules Durieux et sa mère, Maria Premeaux, cultivateur à Leers.

Dans ce lait, analysé séparément par MM. Boon et Gérard, on trouva 24 % de beurre. Un

---

# LE ROMAN de Claire Fournier

**Par PAUL ACKER**

Déjà elle donnait l'adresse au cocher. C'était une de ces rares matinées de janvier où l'hiver ressemble au printemps naissant. Il y avait dans l'air la même gaieté que dans mon cœur.

. . . . . .

Le manuscrit de Claire Fournier s'arrête ici. Sans doute ceux dont l'existence est calme n'éprouvent pas le besoin de garder autrement qu'en eux-mêmes la mémoire des petites joies dont leurs jours sont remplis ; ceux qui souffrent se consolent seuls un peu d'écrire le journal secret de leur souffrance. Un jour où Claire Fournier retrouva Mme de Lure, elle ne retrouva plus sa vie, parce qu'elle goûtait enfin le repos et ne redoutait plus l'avenir. En quelques semaines Mme de Lure arracha Claire à la misère. Partout où elle la présentait, elle réussissait à lui obtenir des commandes, et loin de la jeune fille elle la servait encore, en se parant de ses ouvrages. Elle l'aidait aussi de ses conseils, et guidait son inexpérience du goût mondain. Claire eut trois ouvrières, son logement de la rue des Francs-Bourgeois fut trop étroit, elle loua pour le terme de juillet, dans une petite rue tranquille, près du Trocadéro, un petit appartement confortable. Ainsi elle se rapprochait de Mme de Lure. De tous les bonheurs imprévus qui transformaient sa destinée, aucun ne lui était plus cher que la touchante affection de Mme de Lure.

Il est, hélas ! des êtres sans cesse battus par la vie. L'espérance pour eux ne brille qu'un moment ; ils n'atteignent jamais la terre souhaitée où mourrait leur détresse, et si parfois ils y parviennent, ils n'y font que passer. Un matin de juin, une ouvrière de Claire avertit Mme de Lure que la jeune fille était malade et désirait la voir. L'ouvrière ne pouvait la renseigner sur le genre de la maladie ; elle disait simplement que Mademoiselle avait beaucoup changé. Et en effet, elle fut bouleversée. Le nez pincé, les cheveux défaits et emmêlés, les bras inertes sur la couverture, Claire sommeillait, tout son corps allongé avec une lassitude infinie, et si maigre qu'il soulevait à peine le drap. Son visage était presque jaune. Le bruit de la porte la réveilla :

— Que vous êtes bonne ! dit-elle.

Mme de Lure l'embrassa — la fièvre brûlait le front de Claire — puis elle s'assit au chevet, se forçant à dissimuler une trop cruelle impression.

— Je n'ai pas de chance vraiment, fit Claire en tâchant de sourire. Tout allait si bien. Et me voilà malade maintenant.

— Mais ce n'est rien, dit Mme de Lure.

— Cela m'a prise avant-hier... J'avais si mal à la tête ! Une fois couchée, j'ai saigné du nez, j'avais la fièvre... J'ai pensé que c'était un simple malaise, et je suis restée au lit toute la journée. Mais, vers le soir, j'ai envoyé chercher le médecin.

— Mais ce n'est rien, je vous le répète. Quelques jours encore et vous serez remise. Vous avez trop souffert ces deux dernières années, vous vous êtes trop fatiguée, vous avez trop de soucis ; vous payez tout cela. Qu'est-ce que vous a dit le médecin ?

— C'est un vieux médecin du quartier, très aimé de ses clients... Il a rédigé une ordonnance, il exige qu'il y ait nuit et jour quelqu'un près de moi ; cette chambre est trop étroite, et il veut que je couche dans la grande pièce, où étaient les ouvrières. Mais il ne sait pas encore ce que j'ai.

Sa main prenait la main de Mme de Lure.

— Ah ! dit-elle d'une voix angoissée, j'ai peur de mourir !

Mme de Lure ne répondit d'abord que par un rire léger. Cependant, bouleversée de ce qu'une telle crainte s'exprimât si rapidement alors que la jeune fille ignorait la nature même de son mal, elle y discernait comme une divination de la mort.

— Mais vous êtes folle, ma petite Claire. Demain vous serez plus vaillante que jamais.

Elle retira son chapeau, ses gants.

— Que faites-vous ? dit Claire.

— Croyez-vous donc que je vous laisserai seule ?

Mme de Lure, en effet, ne rentra pas avenue Victor-Hugo. Quelle garde aurait eu sa douceur, sa simplicité, son intelligence ! Elle regonflait les oreillers et le matelas écrasés, lavait le visage de Claire, peignait et nattait ses cheveux. Elle lui donnait aussi les potions, l'encourageait de quelques mots, rafraîchissait son front, attentive à être gaie, plaisantant, affirmant que Claire jouait à la malade, comme elle-même jouait à la sœur de charité. M. de Lure passa dans l'après-midi, puis, vers six heures, ce fut le médecin. La maladie ne se déclarait pas encore. Dès lors il vint chaque jour. Durant une visite qu'il fit à la fin de la seconde semaine, Mme de Lure ne douta plus de son inquiétude. Il avait beau interroger la malade sur un ton enjoué, et lui annoncer un prompt rétablissement, la ruse ne trompait pas Mme de Lure.

— Eh bien, dit-elle, est-ce grave ?

— C'est une fièvre typhoïde.

Mme de Lure ne put réprimer un mouvement d'effroi.

— Elle guérira, n'est-ce pas ?

Il hocha la tête :

— Toute jeune, elle est usée par la vie. Son organisme aura-t-il la force de résister à Nous pouvons sauver ceux qui sont robustes. Enfin je ferai tout ce que je pourrai. Et puis il n'y aura peut-être pas de complication.

— Vous avez peu d'espoir ? Dites-moi toute la vérité.

— Oui, très peu.

Il partit. La nuit descendait, Claire s'était assoupie. Mme de Lure alluma la lampe. Elle ne pouvait détacher son regard de la jeune fille. Combien le médecin avait raison ! Sur le visage émacié de Claire se marquaient toutes les empreintes d'une irréparable usure. La certitude d'une existence désormais abritée avait pu les effacer durant quelques mois ; elles surgissaient maintenant, et plus profondes. Alors que Claire apprenait seulement à être heureuse, elle allait-elle donc mourir sans rien connaître de la vie qu'une continuelle douleur ? Mme de Lure pensait à elle-même aussi, révoltée que le sort lui eût tout accordé : richesse, amour, beauté, tandis qu'il accablait de ses coups une enfant si ardente à combattre l'infortune. Mystérieuse inégalité qui l'emplissait de tristesse. Soudain Claire parla. Ses pommettes étaient rouges, ses yeux fixes, elle prononçait des mots sans suite. Mme de Lure entendait souvent un nom, celui de Lucien. Claire implorait Lucien, le suppliait, puis se défendait comme dans une lutte corps à corps. Mme de Lure n'avait jamais vu mourir, et si courageuse qu'elle fût, une terreur invincible la gagnait. Elle recula, malgré elle, jusqu'à la porte, épouvantée par ces cris, ces convulsions, par la solitude aussi. La crise diminua de violence, la figure devint moins grimaçante, les gestes forcenés des mains et des bras cessèrent. Claire tomba dans un lourd abattement.

Le lendemain une garde s'installa au chevet de la malade. Une semaine de veille avait brisé Mme de Lure. Alors, elle écrivit aux parents de Claire, à l'abbé Guérand et à M. Coulandot. L'abbé Guérand et M. Coulandot répondirent qu'ils partiraient dès qu'on les appellerait. Le père de Claire était cloué au lit par des rhumatismes, sa femme ne pouvait s'éloigner. Le médecin n'escomptait même plus qu'un miracle guérirait Claire. Les hallucinations étaient plus nombreuses, la respiration plus bruyante, chaque nuit le délire recommençait, pour continuer dans la journée. Souvent Claire essayait elle-même de se lever. Tout ce qu'on tentait ne servait qu'à augmenter sa souffrance. Il fallut réclamer le secours d'une autre garde pour immobiliser Claire dans l'eau froide de la baignoire. A chaque heure les forces déclinaient.

— Il n'y a plus d'espoir, dit le médecin. C'est aujourd'hui vendredi ; elle n'ira pas jusqu'à dimanche.

Mme de Lure télégraphia à Dijon.

L'abbé Guérand et M. Coulandot arrivèrent ensemble dans la matinée.

— C'est horrible, c'est horrible ! répétait en sanglotant M. Coulandot.

Mme de Lure lui fit signe de parler plus bas et de contenir ses larmes, et doucement les précédât dans la chambre.

— Ce sont l'abbé Guérand et M. Coulandot, dit-elle en se penchant vers Claire ; ils passent à Paris et viennent vous voir.

Lentement, Claire tourna les yeux.

— Voudriez-vous me laisser seul avec Mlle Claire ? demanda l'abbé Guérand.

Au bout de quelques minutes, Mme de Lure et M. Coulandot rentrèrent.

— Je vais lui donner les derniers sacrements, dit-il.

Vers le soir, comme le soleil se couchait, une dernière convulsion secoua Claire, puis elle respira faiblement, un grand calme baigna sa figure, et tout son corps, raidi par tant de crises, se détendit longuement ; on eût cru qu'elle dormait, si ses yeux toujours agrandis n'avaient conservé la même fixité.

— C'est fini, fit l'abbé Guérand.

M. Coulandot se cacha la tête dans les mains. Tout était silencieux ; de la rue aucun bruit ne montait, une ombre incertaine se répandait. Penché sur le lit, l'abbé écoutait ralentir la respiration ; bientôt elle ne fut plus qu'un souffle, il ne pleurait pas, sans que toutes les mortes qu'il avait secourues de ses consolations l'eussent habitué à ce spectacle toujours horrible, mais il était désolé que les larmes l'étouffaient encore pour voir couler. Lui aussi il songeait à l'un des effort désespéré de toute cette existence. Il avait voulu vivre... il l'entendait confessant son âpre désir dans ce petit cabinet de la place des Ducs où elle lui livrait visite le dimanche : « Je veux vivre, je veux vivre ! » Elle voulait être aimée, elle voulait être heureuse, elle voulait être libre. De l'amour, elle n'avait su que la perfide hypocrisie et la brutalité ; de la vie, elle n'avait su que les misères lamentables : la faim, le froid, les lettres insultantes faites à sa pauvreté. Il avait enfin quitté le meilleur des maîtres pour dépendre de maîtres plus sombres et indifférents, sous ceux qui pouvaient ordonner et payer son travail. Et la l'emportait, sans qu'elle eût vécu, sans même elle eût eu le temps de vivre. Il se pencha davantage. Mme de Lure et M. Coulandot le regardaient sans oser le questionner :

— C'est fini ! dit-il.

Doucement, il baisa les paupières de la jeune fille, ferma la bouche encore entr'ouverte et s'agenouilla en se signant.

FIN.